



Conditions d'entrée

- + Etre titulaire d'un Bac technologique de l'enseignement agricole
- + D'un Bac technologique SMS-STT...
- + D'un BTA commercialisation et services SMR - SAD ou COM
- + D'un Bac général
- + Ou d'un Bac professionnel (avec dérogation)

Contenu de la formation

- + Enseignement général, commun à tous les BTSA
- + Enseignement spécifique
- + Module d'initiative locale
- + Stages en entreprise

Durée de la formation

- + 2 années

Diplôme délivré

Brevet de Technicien Supérieur Agricole
« Services en Espace rural »

Compléments de formation

- + Certificat de spécialisation (niveau 3)
- + Classes préparatoires post BTSA
- + Licences Professionnelles
- + Université/ I.U.T

Débouchés

- + Animateur coordinateur de services aux personnes
- + Animateur de structures de développement local
- + Accompagnateur d'entrepreneurs ruraux
- + Accès au concours de la fonction publique territoriale

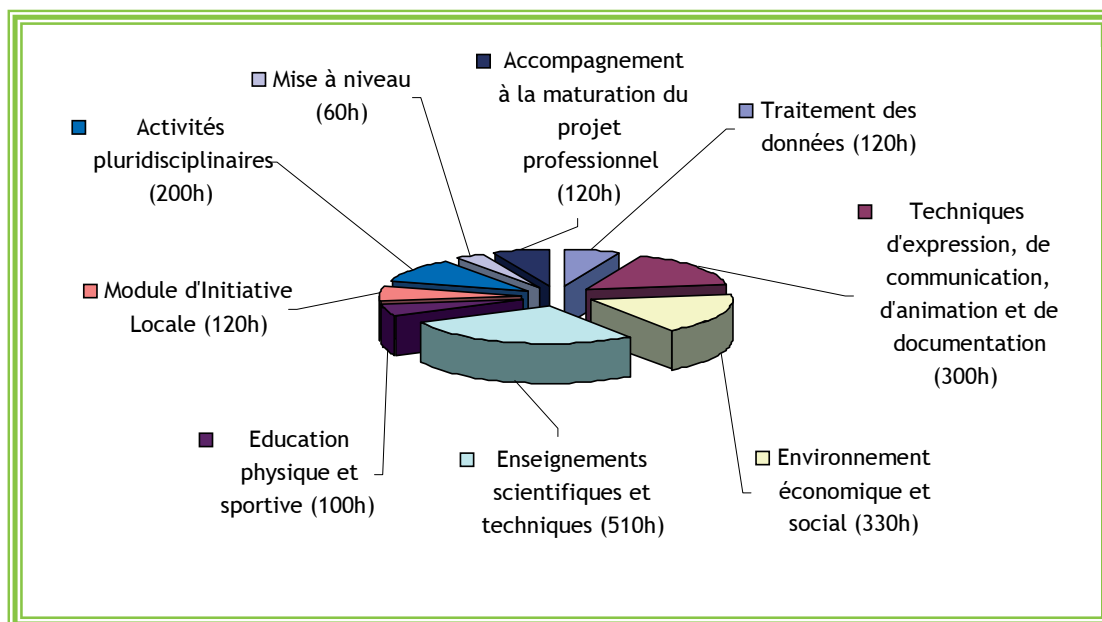
BTSA SER :
Une formation
pour l'animation
des territoires ruraux

Objectifs de la formation

- ✚ La formation est basée sur un projet de développement rural autour de pratique de terrain
- ✚ Chaque promotion d'étudiants mène des études sur un territoire
- ✚ Les missions confiées s'articulent autour de différents volets :
 - un diagnostic de territoire avec une thématique économique, touristique, sociale..
 - la mise en place d'une action d'animation culturelle
 - la création ou le développement d'un service social, d'une activité touristique ou d'une activité agricole

Organisation des études

- ✚ L'originalité de cet enseignement réside dans le regroupement au sein d'unités pédagogiques de plusieurs disciplines concourant à la réalisation d'objectifs de formation



Stages..

- ✚ 12 à 16 semaines de stage en plusieurs séquences font partie intégrante de la formation.

Obtention du diplôme

- ✚ Le Brevet de Technicien Supérieur Agricole est un diplôme national de niveau 3.
- ✚ Les étudiants bénéficient d'un contrôle en cours de formation comptant pour 50 % de l'examen.
- ✚ L'autre moitié de l'examen comporte 3 épreuves terminales :
 - 2 épreuves écrites
 - 1 épreuve orale : soutenance du rapport de stage